

Emploi de l'énergie solaire

les gouvernements fédéral et provincial ont participé est décourageant. On a dépensé 167,000 dollars pour installer sur le dôme du parlement provincial des capteurs solaires et on a essayé de contrôler leur efficacité calorifique. Le coût du projet s'est mis à grimper et on a dû laisser tomber. Il est certain que si l'on avait mis ce montant d'argent à la disposition des scientifiques et des entreprises qui cherchent à mettre au point des centrales solaires et d'autres appareils utilisant l'énergie renouvelable, ils auraient pu raffiner leur produit et le rendre moins cher de sorte que le consommateur aurait pu en profiter. Cela aurait été préférable plutôt que de ne rien faire en disant que l'on ne peut passer à la réalisation du projet à causes des lacunes actuelles de la recherche. Le gouvernement pourrait commencer à fournir immédiatement de réels stimulants non seulement à la recherche mais aussi aux particuliers afin qu'ils puissent doter leurs bâtiments d'appareils alimentés à des sources renouvelables d'énergie.

Une brochure du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources décrivait récemment comment on pourrait utiliser la technologie de l'énergie solaire au Canada. Deux avantages pourraient en découler, de l'avis des auteurs. L'un résiderait dans les économies que réaliserait la société dans le domaine de la prévention de la pollution résultant des méthodes traditionnelles de chauffage. Nous savons tous que le chauffage domestique au mazout produit des émanations nocives, quoique le chauffage au gaz naturel n'en produise pas tant. Nous savons tous également que les modes de chauffage alimentés à des sources renouvelables d'énergie, comme les thermopompes, ne produisent pas d'émanations et sont parfaitement sûres.

Il est aussi dit dans la brochure qu'en recourant à des sources renouvelables d'énergie pour chauffer nos maisons, nous ferions des économies. Sauf erreur, environ 35 p. 100 de tout le pétrole et tout le gaz naturel sert à chauffer nos maisons. Si nous nous tournions vers des sources renouvelables, ce serait autant de pétrole et de gaz naturel qui pourrait servir à d'autres besoins et que nous n'aurions pas à importer.

Le député de Davenport a rappelé que nos sources d'énergie non renouvelables sont en train de s'épuiser. Il est grand temps de prévoir toutes sortes d'encouragements pour conserver ce pétrole et ce gaz naturel dont nous aurons besoin plus tard. A mon avis, un vaste programme d'encouragements financiers devrait être mis sur pied pour inciter les Canadiens à se servir pour le chauffage d'énergie provenant de sources renouvelables. Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) a fait une excellente suggestion, soit que le gouvernement fédéral, qui doit présenter un budget d'ici à peu près un mois, accorde des dégrèvements de 150 p. 100 à ceux qui utilisent l'énergie de sources renouvelables dans leurs anciennes ou nouvelles constructions. Par exemple, une pompe thermique coûterait \$3,000. Tout contribuable qui en installerait une dans sa maison bénéficierait d'une exemption fiscale de \$4,500. Les appareils de chauffage solaire coûtent un peu plus cher. On pense qu'il en coûterait près de \$10,000 pour installer un tel système dans une maison de taille moyenne. Tout promoteur ou contribuable qui se dote d'un tel appareillage bénéficierait d'une exemption fiscale de \$15,000.

● (1622)

Grâce à ce genre de stimulant, les entreprises et les maisons économiseraient 20 p. 100 de pétrole, de gaz et d'électricité sur une période de quelques années. Nous consommons près d'un

[M. Schellenberger.]

milliard de barils de pétrole par an. A supposer que ce pétrole coûte \$12 le baril, nous dépensons environ 12 milliards de dollars par année pour le pétrole et le gaz. En réduisant la consommation de 20 p. 100, nous économisons 2.4 milliards. Cela peut paraître exagéré puisque ce sont les automobiles qui consomment la majeure partie du pétrole et du gaz, mais les députés verront sûrement comment cette économie compenserait amplement le crédit ou dégrèvement d'impôt, sans compter que les résultats et avantages de cette économie seraient permanents.

J'ai dit que je citerais les propos du député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton). Il a fait deux discours à ce sujet et j'aimerais citer un extrait de celui où il propose d'accorder des dégrèvements de 100 et 150 p. 100 à tous les contribuables canadiens qui consomment de l'énergie renouvelable dans leurs demeures. Voici ce qu'a dit le député:

A la demande de votre secrétaire parlementaire, je vous transmet le document suivant qui fait suite aux propositions budgétaires que j'ai faites dans mon discours du 17 novembre 1977.

A l'heure actuelle, il importe, dans l'intérêt du pays, d'encourager vivement les Canadiens à économiser l'énergie sous quelque forme en faisant intervenir l'énergie solaire. Ce besoin implique la possibilité d'une budgétisation.

Dans presque tous les cas, l'exploitation de l'énergie solaire nécessite un fort investissement de capitaux. Il s'agit, en d'autres termes, d'effectuer un seul investissement important au lieu de payer pendant vingt ans chaque année les factures pour la consommation d'énergie.

Je propose que toutes dépenses d'équipement visant à réduire la consommation individuelle d'énergie sous ses formes courantes soient considérées, sur le plan fiscal, de la même manière que les dépenses effectuées au même titre par les entreprises, c'est-à-dire:

- a) la déduction totale du coût du matériel approuvé,
- b) la déduction totale et le remboursement de 50 p. 100 du coût des dispositifs qui en sont encore au stade expérimental.

De 1959 à 1971, les dispositions fiscales prévoyaient cette concession mais elle a été supprimée par un budget du gouvernement libéral de cette époque. Selon nous, il faudrait la rétablir pour les personnes prêtes à faire usage des sources d'énergie renouvelables.

L'énergie solaire n'est pas la seule source d'énergie renouvelable. Il en existe 11 formes qui peuvent être utilisées dans divers systèmes. Je les citerai brièvement. La pompe thermique existe depuis plusieurs dizaines d'années et est couramment utilisée aux États-Unis. Il suffirait de quelques modifications pour qu'on puisse l'utiliser ici au Canada. Quant au reste il s'agit des installations de stockage de la chaleur, de production de méthane, les éoliennes à axe vertical, de l'air climatisé par absorption solaire, les photovoltaïcs résidentiels, le recyclage individuel de l'eau, la transformation des déchets en énergie, la transformation du fumier de vache en protéines, les plantations d'énergie et la production d'hydrogène. Toutes ces sources d'énergie se présentent actuellement sous diverses formes technologiques. Un bon nombre d'entre elles pourraient être utilisées de façon rentable dans les entreprises ou les foyers canadiens si on encourageait les gens à le faire.

A l'heure actuelle, malgré les hausses de prix, le gaz naturel et le mazout sont encore à la portée de la bourse de la plupart des Canadiens. Toutefois, comme ces prix ne cessent de monter et que cette ressource se raréfie de plus en plus, il est certain que nous devrions offrir des stimulants aux Canadiens.

J'ai parlé plus tôt d'un rapport publié par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Cette étude a été effectuée en 1977. Le rapport précise qu'on a calculé le prix de revient sur toute une vie, de trois systèmes de chauffage. En